

Volume 1, Issue 1

December 2023

ISSN: 2959-9407



SINZANG

SCIENTIFIC JOURNAL OF LITERATURE, LANGUAGE,
COMMUNICATION AND EDUCATIONAL SCIENCES

Peleforo GON COULIBALY University

Côte d'Ivoire

www.revue-sinzang.net



SINZANG

**SCIENTIFIC JOURNAL OF LITERATURE, LANGUAGE,
COMMUNICATION AND EDUCATIONAL SCIENCES**

Volume 1, Issue 01

DECEMBER 2023

ISSN : 2959-9407

Logotype Copyright© Affi Yacinthe N'GORAN

EDITORIAL

Among the Senufos from the north of Côte d'Ivoire, the sacred grove is called "Sinzang". The first of these would date from the time of the patriarch and leader of Korhogo SORO Zouakagnon (1840-1894). It is the tutelary space of the initiatory institute of the secret society: the Poro. These sacred forests exist in all the villages of the region and are highly protected and managed. The proof is that in their midst, adolescents perform the rite of passage leading them to the age of maturity. The "Sinzang" is also the centre of intergenerational knowledge transmission. Thus, the teaching of ancestral knowledge, ontology and cosmogony- contributing to the future spiritual, moral and social formation of the Senufo elite-is associated with this pantheon.

In line with this pedagogical and academic logic, the SINZANG Journal aims to promote African and Western humanities in Literature, Language, Communication and Education Sciences. To do this, it is part of a process of promoting the reflections and studies conducted by Teachers-Researchers and Researchers for the sustainable development of society.

As distinctive signs of "Sinzang", Jacqueline DELANGE, in *Arts et peuple Sénoufo de l'Afrique noire*, identifies among others the huts, earth cones and statues (masks). The visual identity of this magazine presents two masks, one symbolizing ancestral knowledge and the other Western science. The two facing the entrance of a sacred hut express the encounter of diverse knowledge put at the service of humanity. *In fine*, they export to other horizons, hence the idea of huts in perspective.

SINZANG is a pluridisciplinary and biannual peer-reviewed scientific journal. It is published in English and French but also accepts work written in German and Spanish. Moreover, depending on the requests made at the discretion of its review committee, it may issue special thematic publications and conference proceedings.

CONTACTS

Postal Address: BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire

Email: revuesinzang@gmail.com

Telephone: +225 07 47 32 80 55 / +225 0709540314

Website: www.revue-sinzang.net

EDITORIAL BOARD

Director of Publication: Daouda COULIBALY, Full Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Editor-in-Chief: Casimir KOMENAN, Associate Professor, Félix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire

Computer Graphics and Dissemination: Dr KOUAKOU Kouadio Sanguen,

Alassane OUATTARA University

Subeditors

Dr. Souleymane TUO, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Kouakou Antony ANDE, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Alama OUATTARA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Youssouf FOFANA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Drafting Board

Dr. Daouda COULIBALY, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Moussa OUATTARA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Evrard AMOI, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Adama SORO, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Dr. Dolourou SORO, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Dr. Yehan Landry PENAN, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Yao Katamatou KOUMA, University of Lomé, Togo

Dr. Oko Richard AJAH, University of Uyo, Nigeria

Dr. Boua Paulin AKREGBOU, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Dr. Jean-Paul ABENA, Teacher Training School of Bertoua, Cameroon

Dr. Resnais Ulrich KACOU, Jean Lorougnon GUEDE University, Côte d'Ivoire

Dr. Gervais-Xavier KOUADIO, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Le Patrice LE BI, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Issiaka DOUMBIA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Siaka FOFANA, Felix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire

REVIEW COMMITTEE

Philippe Toh ZOROBİ, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Honorine SARE-MARE, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Anthony AIZEBIOJE-COCKER, Associate Professor, Ambrose Alli University, Nigeria
André KABORE, Associate Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Aboubacar Sidiki COULIBALY, Associate Professor, University of Humanities of Bamako, Mali
Mariame Hady WANE, Associate Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Kandayinga Landry YAMEOGO, Associate Professor, Norbert Zongo University, Burkina Faso
Zouakouan Stéphane BEUGRE, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Eckra Lath TOPPE, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Sati Dorcas DIOMANDE, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Martin Armand SADIA, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

SCIENTIFIC COMMITTEE

Daouda COULIBALY, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Kasimi DJIMAN, Professor, Félix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire
Anne Claire GNIGNOUX, Professor, Jean Moulin University, Lyon 3, France
Désiré ANTANGANA KOUNA, Professor, University of Yaoundé I, Cameroon
Fallou MBOW, Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Mamadou DRAME, Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Georis Bertin MADEBE, Professor, Omar Bongo University, Gabon
Alain SISSAO, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Kodjo Ruben AFAGLA, Professor, University of Lomé, Togo
Honorine SARE-MARE, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Vamara KONE, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Kouamé ADOU, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Obou LOUIS, Professor, Felix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire
Kouadio Antoine ADOU, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Koffi Syntor KONAN, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

ÉDITORIAL

Chez les Sénoufos du nord de la Côte d'Ivoire, le bosquet sacré est communément appelé « Sinzang ». Les premiers du genre dateraient de l'époque du patriarche et chef de Korhogo SORO Zouakagnon (1840-1894). C'est l'espace tutélaire de l'institut initiatique de la société secrète : le Poro. Lieux fortement protégés et aménagés à l'envi, ces forêts sacrées existent dans tous les villages de la région. La preuve en est qu'en leur sein, les adolescents effectuent le rite de passage les amenant à l'âge de la maturité. Le « Sinzang » est aussi le haut lieu de la transmission de la connaissance intergénérationnelle. Ainsi, l'enseignement du savoir ancestral, de l'ontologie et la cosmogonie-contribuant à la formation spirituelle, morale et sociale de l'élite Sénoufo de demain-est associé à ce panthéon.

S'inscrivant dans cette logique pédagogique et académique, la Revue SINZANG ambitionne de faire la promotion des humanités tant africaine qu'occidentale dans le domaine de la Littérature, des Sciences du Langage, de la Communication et de l'Éducation. Pour ce faire, elle s'inscrit dans une démarche de vulgarisation des réflexions et des études menées par les Enseignants-Chercheurs et des Chercheurs pour le développement durable de la société.

Comme signes distinctifs du « Sinzang », Jacqueline DELANGE, dans *Arts et peuple Sénoufo de l'Afrique noire*, identifie entre autres les cases, les cônes en terre et les statues (masques). L'identité visuelle de cette revue présentant deux masques, l'un symbolisant le savoir ancestral et l'autre la science occidentale. Les deux se faisant face à l'entrée d'une case sacrée expriment la rencontre de connaissances diverses mis au service de l'humanité. In fine, elles s'exportent vers d'autres horizons ; d'où l'idée des cases en perspective.

SINZANG est une revue pluridisciplinaire à comité de lecture et scientifique. Elle est bilingue : éditée en anglais et en français. Mais elle accepte également les travaux écrits en allemand et en espagnol. C'est une revue semestrielle,

tenant deux parutions l'an. Au demeurant, elle peut procéder, selon les demandes ou les sollicitations formulées à l'appréciation de son comité de lecture, à des parutions spéciales thématiques et à la diffusion d'actes de colloque.

CONTACTS

Adresse Postale : BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire

Email : revuesinzang@gmail.com

Téléphone : +225 07 47 32 80 55 / +225 0709540314

Site internet : www.revue-sinzang.net

COMITE ÉDITORIAL

Directeur de publication : Daouda COULIBALY, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Rédacteur en chef : Casimir KOMENAN, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Infographie et Diffusion : Dr KOUAKOU Kouadio Sanguen, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Secrétariat de rédaction

Dr. Souleymane TUO, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Kouakou Antony ANDE, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Alama OUATTARA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Youssouf FOFANA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Comité de Rédaction

Dr. Daouda COULIBALY, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Moussa OUATTARA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Evrard AMOI, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Adama SORO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr. Dolourou SORO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr. Yehan Landry PENAN, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Yao Katamatou KOUMA, Université de Lomé, Togo

Dr. Oko Richard AJAH, Université d'Uyo, Nigéria

Dr. Boua Paulin AKREGBOU, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Jean-Paul ABENA, École Normale Supérieure de Bertoua, Cameroun

Dr. Resnais Ulrich KACOU, Université Jean Lorougnon GUEDE, Côte d'Ivoire

Dr. Gervais-Xavier KOUADIO, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Le Patrice LE BI, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Issiaka DOUMBIA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Siaka FOFANA, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Comité de Lecture

Philippe Toh ZOROBI, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Honorine SARE-MARE, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Anthony AIZEBIOJE-COCKER, Maître de Conférences, Ambrose Alli University, Nigeria

André KABORE, Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Aboubacar Sidiki COULIBALY, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali

Mariame Hady WANE, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Kandayinga Landry YAMEOGO, Maître de Conférences, Université Norbert Zongo University, Burkina Faso

Zouakouan Stéphane BEUGRE, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Eckra Lath TOPPE, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Sati Dorcas DIOMANDE, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Martin Armand SADIA, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

Daouda COULIBALY, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Kasimi DJIMAN, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Anne Claire GNIGNOUX, Professeur Titulaire, Université Jean Moulin, Lyon 3, France
Désiré ANTANGANA KOUNA, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé I, Cameroun
Fallou MBOW, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Mamadou DRAME, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Georis Bertin MADEBE, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo, Gabon
Alain SISSAO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina-Faso
Kodjo Ruben AFAGLA, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
Honorine SARE-MARE, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Vamara KONE, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Kouamé ADOU, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Obou LOUIS, Professeur Titulaire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Kouadio Antoine ADOU, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Koffi Syntor KONAN, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

TABLE OF CONTENTS
TABLE DES MATIERES

1. A SOCIOLINGUISTIC STUDY OF BAOULE ANTHROPNOMS
.....Ange Alex Kouassi NGUESSAN (Côte d'Ivoire) _ P.1-12

2. TOWARD THE USE OF NUMERAL QUALIFIERS IN YORUBA: DISCOURSE IN IFÁ CORPORA, IBEJÌ, PROVERBS, INCANTATIONS AND COUNTING SYSTEMS IN YORUBA
.....Oluwole Tẹwogboye OKEWANDE (Nigeria) _P.13-35

3. LE GROUPE NOMINAL (GN) EN CONTEXTE DE COVID-19: DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES LINGUISTIQUES À LA CRÉATION LEXICALE
.....Alain Blaise MBELLA NTOUBA (Cameroon) _P.36-49

4. EXPLORING SUPERVISION PRACTICES IN RIVE DROITE SCHOOL DISTRICT MADRASAS OF BAMAKO
.....Adama COULIBALY and Sory Ibrahim KEITA (Mali) _P.50-66

5. LINGUISTIC CARVING OF SOCIAL POSITION
.....Edmond OSSOKO (Cameroon) _P.67-79

6. THE COMMUNICATIONAL SUBTLETIES IN CONSTRUCTING SOCIAL AND BEHAVIOR CHANGE MESSAGES FOR THE INTEGRATION OF ISLAMIC SCHOOLS IN CÔTE D'IVOIRE.
.....Vahama KAMAGATE and Wandja TUO (Côte d'Ivoire) _P.80-94

7. PATRIARCHY, DETERMINATION AND WOMEN'S SUBORDINATION: A REFLECTION ON WOMEN'S NEGOTIATION OF IDENTITY IN NGUGI WA THIONG'O'S COLONIAL NARRATIVES
.....Kouakou Guillaume YAO and Alama OUATTARA (Côte d'Ivoire) _P.95-108

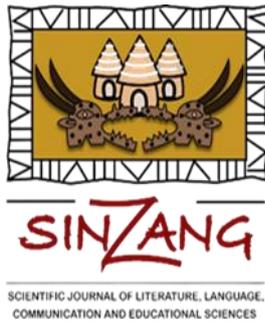
8. L'ENJEU DU DEICTIQUE « I » DANS LE JEU NARRATIF DANS QUELQUES ROMANS DE JACK LONDON
.....Yao Markos KOUASSI and Gnanda Béatrice ANGHU (Côte d'Ivoire) _P.109-125

9. PROVERBE DANS LE CONTE AFRICAIN, UNE STRATEGIE ARGUMENTATIVE: LE CAS DE LES CONTES D'AHMADOU-KOUMBA DE BIRAGO DIOP
.....Sévérin Kaménan KINIMO (Côte d'Ivoire) _P.126-133

10. DE LA BILATERALITE D'INCIDENCE ENTRE LES PARTIES DE LA LANGUE : APPORT ET SUPPORT SEMANTICO-SYNTAXIQUE ENTRE LE VERBE ET LE SN SUJET
.....Martin Brice AKONO (Cameroon) _P.134-149

11. LES ADJECTIFS NUMERAUX EN FRANÇAIS ET EN YORUBÁ : UNE ETUDE CONTRASTIVE ET IMPLICATION PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE FLE EN MILIEU YORUBÁ DU NIGERIA
.....Akinwumi Lateef AJANI (Nigeria) _P.150-161

12. RUMEUR EN MILIEU SCOLAIRE. ENTRE CONSTRUCTION, DECONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION IDENTITAIRE: ETUDE DE CAS DES COLLEGES MONTHE, ETOILE ET DES ETABLISSEMENTS DE LIMBE
.....Lénée Bertèle ABOMO (Cameroon) _P.162-175



LE PROVERBE DANS LE CONTE AFRICAIN, UNE STRATEGIE ARGUMENTATIVE : LE CAS DE *LES CONTES D'AHMADOU-KOUMBA* DE BIRAGO DIOP

Sévérin Kaménan KINIMO
 Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo
 Email : severin.kinimo27@gmail.com

Résumé

Le conte africain fait souvent recours au proverbe dans sa narration pour convaincre davantage le public et le lecteur. Tel est le cas de *Les contes d'Ahmadou Koumba* de Birago Diop où la présence du proverbe dans le conte donne force au message véhiculé en participant à son aspect esthétique. Pour parvenir à cette fin, la problématique suivante a été posée : En quoi le proverbe dans le conte d'Ahmadou Koumba présente-t-il une stratégie argumentative ? L'objectif visé dans cette étude est de montrer que l'usage du proverbe dans le conte est une force à l'argumentation de l'auteur. C'est pour cela que la narratologie et la sociocritique ont été sollicités comme méthodes d'analyse et cela a abouti aux résultats suivants : Le proverbe renforce l'argumentation du conte en mettant en relief une stratégie qui se perçoit grâce à une approche rhétorique et thématique. En plus de cela, il y a des procédés littéraires et des stratégies scripturales qui le justifient.

Mots clés : *conte africain, narration, proverbe, rhétorique, stratégie argumentative.*

PROVERB IN THE AFRICAN TALE, AN ARGUMENTATIVE STRATEGY: THE CASE OF *LES CONTES D'AHMADOU-KOUMA* BY BIRAGO DIOP

Abstract

The African tale often uses proverbs in its narration to further convince the audience and the reader. This is the case of the tales of Ahmadou Koumba by Birago Diop where the presence of the proverb in the tale gives strength to the message conveyed by contributing to its aesthetic aspect. To achieve this end, the following problem was posed : How is the proverb in the tale of Ahmadou Koumba an argumentative strategy ? The objective of this study is to show that the use of the proverb in the tale is a strength in the author's argument. This is why narratology and structuralism were used as methodology and this led to following results : the proverb reinforces the argumentation of the tale by highlighting an strategy which is perceived thanks to a rhetorical and thematic. On top of that, there are literary devices and scriptural strategies that justify it.

Keywords : *African tale, argumentative strategy, narration, proverb, rhetoric.*

Introduction

Genre littéraire prisé par les Africains, le conte fait partie des genres majeurs de la littérature orale. Pour convaincre davantage son interlocuteur, il sollicite quelque fois le proverbe dans sa narration. Cette manière de procéder est une manœuvre ou une stratégie qui lui permet de donner force à son argumentation. C'est pour mettre cela en relief que nous

proposons cette contribution intitulée : « Le proverbe dans le conte africain, une stratégie argumentative : le cas de les contes d’Ahmadou-Koumba de Birago Diop. L’examen du sujet suscite une préoccupation centrale autour de laquelle gravitent des questions secondaires. D’où la problématique suivante : En quoi le proverbe dans le conte d’Ahmadou Koumba présente-t-il une stratégie argumentative ? Quels sont les éléments qui confirment cette stratégie argumentative ? L’objectif visé dans cette étude est de montrer que le recours au proverbe renforce l’argumentation de l’auteur et met en lumière sa valeur esthétique.

Le corpus est composé des contes extraits de l’œuvre d’Ahmadou Koumba de Birago Diop. Pour atteindre ce but, nous nous appuyons sur deux méthodes d’analyse qui exposent la manière dont l’auteur narre le conte en utilisant les proverbes. Nous pensons à la narratologie et à la sociocritique. La première méthode est utile à la compréhension de la structure des récits, des contes. À cet effet, Robert Barsky, la définissant écrit : « La narratologie consiste en l’étude de la forme et du fonctionnement des textes narratifs. » (R. Barsky 1997, p.120).

Quant à la sociocritique, elle montre que le conte et le proverbe ont un rapport avec le peuple dont ils émanent. C’est pourquoi Claude Duchet la conçoit de la manière suivante :

L’œuvre littéraire reliant la forme, le dehors, le dedans, la sociocritique nous amène à nous interroger sur les idéologies implicites et explicites c’est-à-dire le non-dit et le silence du texte en même temps qu’elle envisage des hypothèses de l’inconscience sociale du texte. (C. Duchet, 1979, p.4)

L’étude de ce sujet porte d’abord sur l’examen théorique de la stratégie argumentative de l’auteur qui met en lumière l’aspect esthétique et ensuite sur les manifestations de cette stratégie argumentative du proverbe dans les contes d’Ahmadou Koumba de Birago Diop. Mais avant tout qu’entendons-nous par esthétique argumentative ?

1. Examen théorique de l’esthétique argumentative

Plusieurs auteurs ont tenté d’apporter une définition à l’esthétique. Jean Girodet, appréhende l’esthétique de cette manière :

L’esthétique est une branche de la philosophie qui s’applique à la réflexion sur le beau, et sur l’art. » Il poursuit en précisant que « le mot esthétique fut créé au XVII^e siècle par le philosophe allemand Baumgarten » et que dans la philosophie kantienne, « le jugement esthétique a d’appréciation relatif au beau. (J. Girodet 1976, p.1073).

Harris Memel-Fotê écrit que c’est « la théorie de la sensation du beau et du jugement du goût. » M.F Harris (1977, pp.13.18.) En plus, Xavier François ne reste pas en marge de l’esthétique quand il affirme que c’est « la forme que les hommes et les sociétés donnent à l’expérience fondamentale qu’il font du monde et d’eux-mêmes. » F. Xavier (1979, p.101). Vu ces différentes définitions, il faut noter que l’étude de l’esthétique est un vaste champ de réflexion et est en rapport avec le beau. Mais dans cette étude, nous nous intéressons à l’esthétique littéraire puisque le conte et le proverbe sont des genres de la littérature orale.

L'esthétique intègre le discours et a des principes. Pour l'étudier, l'on ne doit pas négliger cet aspect des choses. Ces principes peuvent être classés en quatre catégories : l'approche rhétorique, l'approche thématique, les procédés littéraires et les stratégies scripturales. Comment l'esthétique argumentative du proverbe se manifeste-t-elle dans les contes d'Ahmadou Koumba de Birago Diop ?

2. Les manifestations de l'esthétique argumentative du proverbe dans les contes d'Ahmadou Koumba de Birago Diop

L'insertion du proverbe dans le conte d'Ahmadou-Koumba de Birago Diop agrmente l'argumentation et cela met en valeur l'aspect esthétique

2.1. Approche rhétorique du proverbe

L'approche rhétorique s'observe dans une œuvre lorsque l'auteur a le souci de bien exprimer sa pensée, ses idées. Il le fait au moyen de la rhétorique qui est « l'art de bien parler » C. Eterstein et A. Lesot (1995, p. 105) et de bien écrire. C'est pour cela qu'il utilise des figures de style bien appropriées pour émouvoir l'auditeur ou le lecteur.

L'approche rhétorique proverbiale se justifie à la page 31 de l'œuvre où figure ce proverbe : « *Quand la mémoire va ramasser du bois mort, elle rapporte le fagot qui lui plaît.* » L'usage de la mémoire est personnifié, car en réalité, c'est l'homme qui va ramasser du bois mort. Si le conteur se réfère à cette image, c'est pour donner force à son argumentation. Cette personnification est renforcée par la synecdoque qui utilise la mémoire pour désigner une partie du corps de l'homme. C'est cela la rhétorique proverbiale. Selon le contexte d'emploi de ce proverbe dans le conte, à la vue des deux montagnes de la presqu'île du Cap-Vert, une jeune fille s'interrogea : « Ce n'est pas ça les mamelles ? » C'est après les nombreux souvenirs qui déambulaient dans la mémoire du conteur que celui-ci a dit ce proverbe pour traduire le choix du conte de son répertoire. Il faut retenir que nos pensées ne traduisent pas toujours la réalité. Telle est l'image de la mémoire qui rapporte le fagot qui lui plaît. Or, dans la réalité, les choses ne seront pas ainsi.

Le proverbe cité à la page 55 par Maman Caïman à l'adresse de son fils confirme la répétition qui est une figure de style : *L'herbe sèche peut enflammer l'herbe verte.* ». Dans le souci de bien exprimer sa pensée et de convaincre le public, le conteur se fonde sur la répétition du groupe nominal « l'herbe ». L'usage de cette image est une manière pour l'auteur d'insister sur son message. La situation d'origine de cet énoncé montre que l'herbe sèche en contacte du feu s'allume facilement. Elle peut aussi brûler l'herbe verte qui n'est pas morte. En effet, par l'entremise de son personnage Maman Caïman, celle-ci explique à ses enfants que la guerre qui a été déclarée entre les hommes peut dégénérer et, elle et ses enfants peuvent en être victimes.

L'approche rhétorique se fonde donc sur les images contenues dans les proverbes pour donner force à la narration du conte. L'approche thématique met aussi en relief la manifestation de l'esthétique du proverbe dans l'argumentation de l'auteur.

2.2. Approche thématique du proverbe

L'approche thématique se fonde sur le ou les thèmes du texte, l'intention de l'auteur, ceux de son époque, de son courant littéraire, de sa civilisation. Cette approche est une technique qui aide l'auteur à regrouper l'enseignement qu'il veut donner au public en fonction des thèmes. Cette manière de faire facilite sa démarche et amène le lecteur à bien comprendre le message véhiculé.

Dans le conte d'Ahmadou-Koumba de Birago Diop, le conteur dans sa narration aborde des proverbes qui ont le même thème. Même si dans l'œuvre ces proverbes n'ont pas été regroupés pour être analysés, on peut les associer pour une question d'efficacité et de stratégie argumentative. Il s'agit du thème de l'enfant et de celui du travail qui figurent sur des pages différentes. À la page 120, le conteur cite ce proverbe pour intensifier son argumentation : « *Tant que l'enfant a sa mère, aucune peine ne peut lui être cruelle.* » et le proverbe de la page 177 qui stipule ceci : « *L'enfant qui pleure en se faisant mal n'est qu'un enfant, l'enfant qui pleure quand on lui fait mal ne fera pas un homme.* »

Le premier proverbe cité en préambule justifie le fait qu'en vérité, les enfants n'eurent pas leurs habitudes changées parce que de son vivant, leur père était constamment absent. Quant au deuxième proverbe, il est cité à l'intention des candidats pour qu'ils n'abdiquent pas lorsqu'ils rencontreront des difficultés. Le thème commun abordé dans ces deux proverbes est celui de l'enfant.

En ce qui concerne le thème du travail, le proverbe de la page 24 nous interpelle : « *Quand il y a trop à ramasser, se baisser devient malaisé.* » Cette parole conseille la modération en toute chose pour éviter les conséquences désastreuses. Tel est le cas que présente Birago Diop dans le contexte d'emploi de cet énoncé où dans sa situation de femme répudiée, Koumba enregistre les propositions de nombreux prétendants qui veulent d'elle. Mais elle est embarrassée quant au choix à faire. Le conteur emploie cet autre proverbe qui évoque le thème du travail à la page 144 : « *Avoir la même haie mitoyenne n'a jamais donné deux champs de même étendue.* » Une chose est d'avoir "la même haie mitoyenne" et une autre est d'avoir "deux champs de même étendue".

L'esthétique argumentative transparait au niveau de l'approche thématique quand les proverbes utilisés dans le conte qui traitent le même thème sont regroupés pour être analysés. Elle se perçoit aussi grâce aux procédés littéraires employés par le conteur.

2.3. Les procédés littéraires du proverbe

L'usage des procédés littéraires dans le conte se situe à plusieurs niveaux : les registres de langue, le système d'énonciation, la question du point de vue ou de la focalisation, du mythe personnel de l'auteur, de l'orthographe, de la syntaxe et de la structure. Pour éviter l'extrapolation et pour une question d'efficacité, l'accent sera mis sur les registres de langue et

la tonalité littéraire pour mettre en relief les procédés littéraires proverbiaux. Le citeur du proverbe dans le conte utilise des registres de langue différents en fonction de son interlocuteur. De façon générale, le registre de langue dépend du lieu où la personne se trouve, de la nature du message que l'on veut véhiculer et des circonstances. Il existe plusieurs registres de langue, mais on les regroupe d'ordinaire en trois grands types : le registre familier, le registre courant et le registre soutenu.

Il est vrai que l'on ne peut exclure totalement le registre familier et le registre soutenu dans le fonctionnement des proverbes contenus dans le conte, mais force est de reconnaître que de façon générale, c'est le registre courant que l'on observe dans l'usage des proverbes. Ce qui explique son usage dans le proverbe, c'est que les phrases sont plus conformes et variées. Le langage courant permet de maintenir des conversations soignées. Les temps simples de l'indicatif caractérisent ce registre et aident à renforcer l'adhésion du public au message du conte. Voici quelques exemples de proverbes qui l'attestent :

À la page 47 de l'œuvre, il est écrit ceci : « *Donne ton amour à la femme mais non ta confiance.* » Le choix des mots utilisés confirme bel et bien le registre courant. Selon la situation d'emploi de ce proverbe, il y avait une intimité qui liait N'Gor à N'Dénè. Sa femme avait voulu que celui-ci mange du haricot, son totem, afin de montrer son amour. Mais, cette intimité s'était effritée lorsqu'il sut que N'Dénè avait de nombreuses amies et qu'elle n'était pas discrète. C'est pour dénoncer la perfidie de sa femme que le mari cite le proverbe. Ce proverbe met l'accent sur le comportement de la femme en société en demandant d'être prudent en vivant avec elle.

Le registre courant se confirme avec cet autre proverbe qui suit à la page 60 de l'œuvre : « *Rendre un salut n'a jamais écorché la bouche.* ». Sa situation d'emploi montre qu'étant de mauvaise humeur, Oncle-Katar-le-Caméléon ne voulut pas répondre à la salutation de Golo-le-Singe. Cependant, il se dit moralement obligé de le faire. C'est pour cette raison qu'il cita cette parole à cette occasion. L'on enseigne sur la manière de vivre en société pour être en harmonie avec les autres.

Le troisième proverbe qui justifie le registre de la langue courante se formule de cette manière : « *Demandez-vous à l'aveugle de vous affirmer si le coton est blanc ou si le corbeau est bien noir ?* » (Page 103). La situation dans laquelle est dit le proverbe montre qu'il y a une discussion entre Diassigue-le-Caïman et l'enfant Goné en ce qui concerne le prix de la gratitude. Le premier soutient que c'est l'ingratitude, tandis que le second penche pour la reconnaissance. Leuk tranche la discussion en employant le proverbe. Il recommande à Goné de faire payer le prix de l'ingratitude de Diassigue en le mangeant.

Quant à la tonalité littéraire, elle se dégage dans les proverbes utilisés dans le conte de Birago Diop lorsque celui-ci cherche à susciter chez le lecteur ou le public des émotions. Ces émotions influencent la sensibilité du destinataire du message. C'est en cela que l'on peut

éprouver par exemple de la pitié, de la terreur, de l'admiration ou de l'exaltation, de l'amusement ou de la moquerie, etc. La plupart des tonalités littéraires se retrouve dans les proverbes. Pour le savoir, il ne faut pas ignorer le contexte dans lequel le proverbe est dit. Nous en étudierons trois. Il s'agit de la tonalité satirique, la tonalité comique et la tonalité didactique.

La tonalité satirique se manifeste dans les proverbes quand le conteur critique les mœurs et les vices de la société. Le proverbe de la page 22 en témoigne : « *L'hyène qui veut manger son petit trouve qu'il sent la chèvre.* ». Ce proverbe critique l'attitude de Demba qui après s'être rendu dans son champ de pastèques constate que Golo-le-Singe a tout détruit. Furieux, il rentre à la maison. Sa mauvaise humeur aura des conséquences négatives sur ses rapports avec Koumba, sa femme, car à la suite d'une dispute, il la répudie. Le conteur condamne le fait qu'on utilise des arguments fallacieux pour atteindre certains objectifs ou nuire à autrui. Il faut changer de mentalité pour une existence heureuse. Le proverbe inscrit à la page 122 de l'œuvre est cité par le conteur pour dénoncer le manque de courage de certains candidats à la circoncision : « *La chèvre qui n'avait pas pleuré quand on l'a égorgée, criait quand on la dépouillait.* ».

La deuxième tonalité qui nous interpelle dans cette étude est la tonalité comique. Cette tonalité tend à susciter le rire. Elle peut naître d'une caricature, d'une parodie, d'une satire... Dans les proverbes utilisés par le conteur, l'on le perçoit par l'entremise de certaines images, des mots triviaux, de l'onomatopée... L'emploi du proverbe fait déclencher le rire en dévoilant la vérité. Le proverbe de la page 23 en est une preuve palpable : « *L'on ne connaît l'utilité des fesses que quand vient l'heure de s'asseoir.* » La présence du mot trivial « fesse » crée le comique de situation en condamnant Demba qui se rend compte de l'importance de sa femme dix jours après le départ de cette dernière. Il faut bien réfléchir avant de poser certains actes dans la vie.

L'étude de la tonalité ne peut être terminée sans mentionner la tonalité didactique. Elle est d'une importance capitale, car quelle que soit la tonalité que l'on dégage dans un proverbe, elle vise à enseigner et à instruire. Le proverbe de la page 76 ne dit pas le contraire : « *La poule avait grandi, mais malgré son âge, elle n'arrivait pas à connaître le chemin du marché.* »

L'enseignement qu'on tire de ce proverbe qui a été cité pour étayer le conte est que dans la vie, il faut reconnaître le droit d'aïnesse de ceux avec qui on vit. Ganar-la-Poule doit le savoir en respectant Nène-l'œuf. À la page 166, il est écrit ceci : « *Qui marche longtemps, voit beaucoup.* ». La manifestation de la tonalité didactique est claire. En effet, la marche est souvent difficile et fatigante, mais elle est bénéfique pour celui qui s'y adonne. Elle permet de bien voir et d'apprendre davantage. C'est l'expérience qui forge, enseigne ce proverbe.

La dernière partie qui confirme la manifestation de l'esthétique argumentative à travers l'usage du proverbe dans le conte d'Ahmadou Koumba porte sur les stratégies scripturales proverbiales.

2.4. Stratégies scripturales du proverbe

Les stratégies scripturales représentent l'ensemble des moyens esthétiques utilisés par un auteur, l'on peut relever la forme de l'argumentation, la stratégie argumentative, le type de texte ou forme du discours, l'influence intertextuelle ou la réception, la créativité, l'innovation, l'originalité. En plus de cela, il y a la fonction du texte qui peut être éducative, distractive, ludique. Le texte peut aussi émouvoir, enseigner, soutenir, réfuter, choquer...

La stratégie argumentative de Birago Diop pour insérer le proverbe dans les contes se présente ainsi : il explique son argumentation avant de l'étayer avec le proverbe. C'est la première possibilité.

La deuxième possibilité qui mérite d'être soulignée est qu'il émet d'abord le proverbe avant de l'expliquer ensuite. Dans tous les cas, ces deux stratégies argumentatives sont efficaces et permettent aux lecteurs de saisir la quintessence du message véhiculé. C'est tout cela qui fait l'innovation et l'originalité de Birago Diop.

Par ailleurs, trois grandes positions d'intégration des proverbes au conte se dégagent dans le déroulement du récit. Ahoussy Ahossi Modeste le fait remarquer en ces termes : « Dans les contes de Birago Diop, le proverbe n'occupe pas une place fixe ; son emplacement varie dans le texte, selon les objectifs que vise le narrateur. M. A. Ahoussy (2023, p. 407). En fait, l'auteur peut faire intervenir le proverbe au début du conte. C'est une manière pour lui d'attirer l'attention du lecteur ou du public sur le message qui va suivre. Le récit qu'il développera est donc en rapport avec le proverbe. On pourrait même dire que tout ce qu'il narra se fondera sur le proverbe. Cet exemple l'illustre fort bien : Dans le conte intitulé "les mamelles", le conteur commence son prologue par un proverbe : « Quand la mémoire va ramasser du bois mort, elle rapporte le fagot qui lui plaît. » (Page.31).

La deuxième position du proverbe est qu'il est incorporé dans l'histoire racontée. Il est au milieu ou éparpillé dans le conte. Ici, le proverbe intervient comme une citation pour renforcer la narration du conteur. Ce proverbe en est une belle illustration : « *L'herbe sèche peut enflammer l'herbe verte.* », extrait de les contes intitulé "Maman Caïman".

La dernière position du proverbe dans le conte est dans la conclusion. Il représente le plus souvent la moralité du conte, l'enseignement à retenir. Les conteurs de façon générale sollicitent le proverbe à cette fin. Ahoussy Ahossi Modeste affirme avec raison que « L'insertion du proverbe en situation finale est la plus exploitée par les conteurs africains. Les conteurs l'emploient pour dégager la leçon de morale du conte. » M. A. Ahoussy (2023, p.407). Fournet Sonia affirme que « l'énoncé proverbial, en tant que principe général, autorise le passage au sein d'un processus argumentatif, d'un argument à sa conclusion. » S. Fournet, (2005, p.37). L'exemple du proverbe de la page 77 en est une preuve palpable : « *Ganar-la-Poule gratte et éparpille tout ce qu'elle trouve avant d'y mettre le bec* ». Le contexte dans lequel est dit ce

proverbe invite à partager un plat de riz avec Ganar-la-Poule, Katj-le-Chien qui enfonça le museau dans le fond du plat de riz. Quant à Ganar, elle se contentait des grains secs qui se trouvaient à la surface. Le repas fini, les deux ventres pleins, Katj, révéla à Ganar qu'il eut les parties succulentes dans le tréfonds du plat. C'est pour exprimer la morale de la rapidité et de l'intelligence de Katj-le-Chien que le conteur cite l'énoncé proverbial.

Conclusion

En définitive, par le truchement de l'œuvre *les contes d'Ahmadou Koumba*, Birago Diop a su insérer les proverbes pour donner une touche personnelle à sa narration. La présence du proverbe dans l'explication de l'auteur montre sa stratégie qui met en valeur l'aspect esthétique dans son argumentation. Cela se perçoit grâce à une approche rhétorique, thématique, les procédés littéraires et les stratégies scripturales. C'est pourquoi l'usage du proverbe dans le conte doit être imité par tous les conteurs.

Bibliographie

AHOUSY Ahoissi Modeste, 2023, « *Le proverbe ou le matériau au service de la communication dans l'univers des contes de Birago Diop* », Bouaké, Nzassa, Spécial Numéro 11 Mai, pp.400-413.

BARSKY Robert, 1997, *Introduction à la théorie littéraire*, Québec, Presse de l'université du Québec.

DIOP Birago, 1958, *Les contes d'Ahmadou Koumba*, Paris, Présence africaine.

DUCHET Claude, 1979, *Sociocritique*, Paris, Fernand Nathan.

ETERSTEIN Claude et LESOT Adeline, 1995, *Les techniques littéraires au lycée*, Paris, Hatier.

FOURNET Sonia, 2005, *Etude descriptive des proverbes dans la littérature hispanique médiévale et pré-classique et de leur fonctionnement au sein des mécanismes de l'argumentation*, Thèse de Doctorat de l'Université de Limoges.

GIRODET Jean, 1976, *Dictionnaire de la langue française*, Edition Bordas, Paris.

HARRIS Mémel-Fotê, « *L'idée d'une esthétique négro-africaine* » dans *Revue de littérature et d'esthétique négro-africaine* N°1, NEA- ILENA, Abidjan, 1977, pp.13.18.

LITTRÉ Paul-Émile, 2007, *Dictionnaire de la langue française*, Encyclopaedia Universalis, Britannica.